

REVUE DE  
LINGUISTIQUE  
FRANÇAISE  
DIACHRONIQUE

4  
2014

# DIACHRONIQUES

GUERRE, LANGUE  
ET SOCIÉTÉ

Ducos – 979-10-231-0889-7



GUERRE, LANGUE  
ET SOCIÉTÉ**OLIVIER SOUTET**

Présentation

**HÉLÈNE BIU**Les traductions espagnoles de Végèce et Frontin  
au xv<sup>e</sup> siècle. Questions de lexique**SOPHIE VANDEN ABEELE-MARCHAL**Mots de guerre et guerre de mots chez Vigny : « Je m'en lave  
les mains, lavez vos noms »**JOËLLE DUCOS***L'Argot de la guerre* d'Albert Dauzat, un siècle après**AVIV AMIT**La première guerre mondiale et les langues régionales  
en France**GÉRARD REBER**

L'évolution de la langue militaire allemande après 1918

**SAMIR BAJRIĆ & DUBRAVKA SAULAN**

Le croate et le serbe entre deux terminologies militaires

RÉSUMÉS/ABSTRACTS

ISBN 978-2-84050-982-0



9 782840 509820

SODIS  
F387761

12 €

<http://pups.paris-sorbonne.fr>

# Diachroniques

n° 4 – 2014

*Revue de linguistique française diachronique*



# GUERRE, LANGUE ET SOCIÉTÉ



# Guerre, langue et société



Les PUPS, désormais SUP, sont un service général  
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2016

© Sorbonne Université Presses, 2020

isbn papier : 978-2-84050-982-0

PDF complet – 979-10-231-0886-6

TIRÉS À PART EN PDF :

Biu – 979-10-231-0887-3

Vanden Abeele-Marchal – 979-10-231-0888-0

**Ducos – 979-10-231-0889-7**

Amit – 979-10-231-0890-3

Reber – 979-10-231-0891-0

Bajric Saulan – 979-10-231-0892-7

Maquette initiale : Compo-Méca

Réalisation : 3d2s – Emmanuel Marc Dubois (Issigeac)

## **SUP**

Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

# Présentation

Olivier Soutet

Université Paris-Sorbonne

Si, on le devine sans peine, le thème de ce quatrième numéro de *Diachroniques* a été conditionné par le centième anniversaire du début de la Grande Guerre, on constatera, à la consultation du sommaire, que seulement deux contributions lui sont directement consacrées, la décision ayant assez vite été prise d'étendre la problématique des rapports entre guerre, langue et société, et cela aussi bien dans l'espace que dans le temps. Significativement, du reste, l'ordre de ce sommaire, délibérément diachronique, place les deux contributions (d'Aviv Amit et de Joëlle Ducos) sur la guerre de 14 en position médiane, précédées de deux contributions (d'Hélène Biu et de Sophie Vanden Abeele-Marchal) portant sur les xv<sup>e</sup> et xix<sup>e</sup> siècles et suivies de deux autres (de Gérard Reber et Samir Bajrić et Dubravka Sualan) portant sur l'époque contemporaine.

À une exception près, la contribution d'Aviv Amit, les contributions réunies présentent d'abord un intérêt lexicologique et, peut-on même dire, terminologique, qui devrait intéresser non seulement les linguistes, lexicologues et terminologues, mais aussi des spécialistes d'histoire militaire, d'histoire politique, et même, pour l'article consacré à Vigny, d'histoire littéraire :

- lexique castillan des armes à partir des traductions espagnoles de Végèce et de Frontin (contribution d'Hélène Biu) ;
- lexique de l'armement de la France d'Ancien Régime à la fin de la période impériale chez Vigny (contribution de Sophie Vanden Abeele-Marchal) ;
- langue des Poilus (contribution de Joëlle Ducos) ;

- panorama de la langue militaire (structuration des unités, chaîne de commandement, dispositifs opérationnels) allemande depuis 1945 (contribution de Gérard Reber) ;
- lexique militaire comparé du serbe, du croate et du serbo-croate depuis l'éclatement de la deuxième Yougoslavie dans le courant des années 1990 (contribution de Samir Bajrić et de Dubravka Saulan).

Toutefois, au-delà des faits lexicaux bruts, ces articles ont une portée méthodologique, épistémologique, sociologique ou idéologique, sur laquelle nous souhaiterions insister.

La contribution d'Hélène Biu traite de problèmes traductologiques appliqués à certains termes du vocabulaire militaire latin traduit en espagnol. Les traductions visées sont celles de l'*Epitoma de re militari* de Végèce (tournant des <sup>xiv</sup><sup>e</sup> / <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècles) et les *Stratagemata* de Frontin dans deux versions castillanes des <sup>xv</sup><sup>e</sup> et <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècles. Elle fait apparaître des solutions différentes à un problème commun : comment rendre des termes référant à des réalités largement dépassées, en l'espèce de caractère militaire (armement, types d'unité, types de soldats, dispositifs tactiques) dans une langue qui cherche à signifier des réalités nouvelles, à un moment où se développe l'emploi de la poudre et des armes à feu ? Tandis que le traducteur de Végèce, Alonso de San Cristobal, ne répugne pas à l'emprunt et au néologisme, les traducteurs de Frontin, un anonyme castillan, un anonyme aragonais et Diego Guillén de Avila, y recourent peu ou pas, donnant la préférence à l'équivalent castillan déjà en place, fût-il approximatif, à la périphrase et au descriptif. L'étude d'Hélène Biu lui permet d'assortir ces observations tendancielle de portée générale de notices précieuses sur certains mots pour lesquels elle propose, certes avec prudence, d'intéressantes antédatations.

Deux autres contributions, également très riches en termes militaires spécialisés, présentent aussi un intérêt de nature géopolitique et sociopolitique. Il s'agit de celle de Samir Bajrić et Dubravka Saulan, d'une part, et de celle de Gérard Reber, de l'autre.

Samir Bajrić et Dubravka Saulan inscrivent leur étude dans la problématique plus générale du statut linguistique du serbo-croate. On sait que cette langue fut officiellement celle de la Yougoslavie royale (1918-1941) et de la Yougoslavie socialiste (1945-1991) avec, pour des raisons politiques, une prévalence accordée à la composante serbe, particulièrement sensible dans le lexique militaire. Or, la chute du communisme en 1991 entraîna une guerre civile entre la Yougoslavie (qui deviendra pour un temps assez court la République fédérative de Yougoslavie, réduite de fait à la Serbie et au Monténégro, laquelle éclatera elle-même pour donner naissance en 2006 à la République de Serbie et à la République du Monténégro), de laquelle s'est détachée la Croatie, et la Croatie en train de (re)naître sous la forme d'une République croate, comme telle dotée d'une armée. Dans ce domaine symboliquement très fort, la République de Croatie va s'attacher à promouvoir une terminologie militaire (grades, armes, opérations, etc.) aussi démarquée que possible de l'usage « serbo-croate ». Tandis que celui-ci fait une place privilégiée à l'emprunt, notamment de type latin, celle-là privilégie des mots d'origine slave.

L'histoire du vocabulaire militaire allemand depuis 1918, on s'en doute, a largement été, elle aussi, conditionnée par l'évolution des données géopolitiques en Europe depuis bientôt un siècle. D'abord, la « défrancisation » de ce vocabulaire, amorcée avant la Grande Guerre, s'accélère après 1918 ; ensuite et surtout, la « dénazification » du lexique et, plus encore, de la phraséologie militaire caractérise la période qui suit le Troisième Reich, même si le régime national-socialiste, loin d'être systématiquement innovant, avait largement repris des termes et expressions qui lui étaient antérieurs. Nous renvoyons, par exemple, aux lignes relatives aux termes *Oberkommando* et *Führer*, qui ne disparaissent pas mais ne survivent que dans des compositions nouvelles qui en limitent la connotation péjorative. Dans le même temps, l'insertion des forces militaires allemandes dans l'OTAN se manifeste, mais la chose est moins originale, par l'américanisation de certains termes.

Les deux contributions sur la guerre de 14 nous placent au croisement de la sociolinguistique et de l'épistémologie linguistique. L'article d'Aviv Amit s'intéresse de manière très spécifique aux progrès du standard français pendant le premier conflit mondial au détriment des parlers locaux, en l'espèce le breton, le corse et l'occitan, lesquels à la veille de 1914 sont dominants dans leurs aires respectives. La chose est si vraie qu'au début de la guerre, la pratique de l'état-major consiste à constituer des unités linguistiquement (c'est-à-dire dialectalement) homogènes, l'usage du standard ne garantissant pas une bonne compréhension des ordres par la troupe. Toutefois, cette pratique ne résiste pas aux hécatombes successives, qui imposent l'amalgame de soldats d'origine géographique et linguistique différente et, par voie de conséquence, l'usage du seul standard français. Usage que consolident vite la vie commune qui s'installe durablement dans les tranchées et l'enracinement de l'identité nationale dans la conscience des soldats. À terme rapide, ce passage d'une diglossie plus ou moins satisfaisante (par manque de maîtrise du standard français) au monolinguisme (qui voit triompher ce standard) s'étendra de la vie publique à la vie privée. Aviv Amit conclut, de manière très suggestive, sa contribution en recourant à la notion de chronotope, reprise de Mikhaïl Bakhtine. Association d'un temps et d'un lieu, le chronotope est un concept interprétatif qui permet de rapporter un processus à un mécanisme événementiel (*chronos*) concentré dans un lieu (*topos*). En l'espèce, la francisation, la période 14-18 et la tranchée.

Ainsi, la Grande Guerre a-t-elle amplifié, sinon achevé, le mouvement de systématisation du standard qu'avait engagé la politique de scolarisation quelque trente ans plus tôt.

Linguistiquement parlant, toutefois, la Grande Guerre ne signe pas seulement le triomphe du standard, elle voit aussi se développer, toujours à la faveur de la vie commune des tranchées, une « langue spécialisée », qui, très vite, va intéresser journalistes, écrivains et grammairiens et susciter nombre de publications, parmi lesquelles celle d'Albert Dauzat, de 1918,

*L'Argot de la guerre*, qui fournit la matière de la contribution de Joëlle Ducos. Comparé à beaucoup de publications contemporaines, le livre de Dauzat présente l'avantage de s'élever au-dessus de la simple ambition lexicographique et du seul pittoresque savoureux de telle ou telle expression. Il se fonde sur une problématisation de linguistique générale (« Qu'est-ce qu'une langue ? », « Quelle est la part de l'oral dans l'évolution d'une langue ? ») et de sociolinguistique (« Le langage est un fait social », « Quel rapport y a-t-il entre langue et argot ? ») qui conduit son auteur à s'interroger sur l'origine de *L'Argot de la guerre*, son rôle de creuset dialectal et son caractère de miroir de la conscience collective. Sous ce rapport, ce livre est de son temps, non seulement par son objet, mais par le regard qui est porté sur lui, indissociable du point de vue sociologique qui domine largement les études linguistiques au tournant des xix<sup>e</sup> et xx<sup>e</sup> siècles. C'est dire qu'il demeure, au-delà de considérations un peu personnelles, liées aux engagements de Dauzat pendant la période 14-18, un ouvrage-clef pour l'étude linguistique objective du français pendant la Grande Guerre. À ce titre, il constitue plus qu'un simple témoignage pour les linguistes et historiens qui, un siècle plus tard, continuent de s'intéresser aux conséquences (socio)linguistiques de la Grande Guerre.

La contribution de Sophie Vanden Abeele-Marchal est la seule des six à s'appuyer sur des textes littéraires, en l'espèce une bonne part des œuvres de Vigny, largement occupées par les références aux guerres de la période révolutionnaire et impériale. Sans doute ne sont-ce pas les éléments techniques, phraséologiques et rhétoriques du langage militaire qui doivent ici retenir prioritairement l'attention, même s'ils peuvent intéresser l'historien du français et si Vigny lui-même ne négligeait pas d'y accorder la plus grande importance, mais la symbolique de la guerre comme motif romanesque et enjeu anthropologique : c'est donc le mot *guerre*, bien plus que les mots ou expressions du champ sémantique de la guerre, qui devient l'objet d'étude. « Conçue, écrit Sophie Vanden Abeele-Marchal, comme un principe de déplacement, à la fois extérieur et intérieur, la guerre

chez Vigny est donc moins un enjeu de représentation que l'une des formes d'expression du dynamisme individuel et collectif, caractéristique de la modernité post-révolutionnaire, dont elle fournit un modèle d'intelligibilité. Et c'est dans le mouvement même du langage que tout se joue : le mouvement que représente la guerre n'est pas seulement, pour Vigny, ce que l'on représente et ce que l'on pense, mais ce à partir de quoi l'on pense. »

« Ce à partir de quoi l'on pense » : formule qui, si on veut bien l'entendre dans la largeur de ses significations, est d'une portée qui dépasse le point de vue du seul Vigny. À s'en tenir au seul plan linguistique, la langue des armes et de la guerre, au-delà de sa technicité, est aussi un lieu symboliquement fort où se disent les héritages revendiqués – ou refusés, les identités déchirées et les solidarités découvertes.

## *L'Argot de la guerre* d'Albert Dauzat, un siècle après

Joëlle Ducos

Université Paris-Sorbonne / EPHE

S'il existe une période où les débats de linguistes et l'actualité mondiale ont fait écho, c'est celle de la première guerre mondiale, en particulier avec la question de l'argot des poilus. Publications dans les journaux, livres de spécialistes reconnus, discussions âpres où se mêlent représentations de la langue, de la nation et conceptions savantes et académiques du français, les écrits se multiplient, cependant que la cohabitation de Français venant de toute la francophonie, les progrès scientifiques et techniques et la confrontation d'usages linguistiques variés contribuent à une situation linguistique nouvelle, que les spécialistes – et autres – n'ont pas manqué de repérer et de vouloir inventorier et analyser. Le français tel qu'on le parle dans les tranchées, tel qu'il est écrit dans les journaux et les livres et – plus rarement – tel qu'on le lit dans la correspondance, est évidemment un terrain d'études particulièrement riche et objet de recensements aussi bien de témoins que d'universitaires et de professeurs patentés, à la fois représentants d'un savoir académique et participant aux combats. Le livre d'A. Dauzat, *L'Argot de la guerre*, paru en 1918, apparaît comme un objet scientifique de mise à distance du langage des poilus, après d'autres œuvres, écrites pendant la guerre. Or, alors que cette œuvre continue à susciter l'intérêt d'historiens (Prochasson 2006, Roynette 2007 et 2010), les historiens du français, comme les linguistes, ne s'y attardent guère un siècle plus tard, comme s'il ne s'agissait plus que d'une documentation historique.

C'est dans cette perspective d'un renouvellement d'intérêt, à l'occasion du centenaire de la guerre de 14, que cette contribution

est écrite. Langue des soldats ou langue militaire, autrement dit variation du français ou langue spécialisée? État provisoire lié à des circonstances ou évolution durable du français et de son lexique? Peut-on encore parler de l'argot des poilus?

### 1. L'argot des poilus existe-t-il? Débats du début du xx<sup>e</sup> siècle

L'œuvre d'Albert Dauzat, publiée juste à la fin de la guerre, s'inscrit dans l'ensemble de ces écrits qui se sont intéressés aux expressions linguistiques des soldats, à l'issue de multiples débats aussi bien idéologiques que linguistiques, où écrivains, témoins et linguistes se sont exprimés. Cet intérêt soudain a été favorisé par l'insertion dans les journaux de témoignages de soldats par le biais de lettres ou de récits insérant des paroles de poilus (Roynette 2010, p. 18-20). Les journaux des tranchées contribuent à diffuser ce lexique, d'abord avec une certaine ironie, puis pour témoigner, comme le fait *L'Écho des marmites*, qui, dès janvier 1915, produit régulièrement des articles sur le lexique de la guerre (Roynette 2010, p. 26). Ce double regard, à la fois de documentation et de distanciation à l'égard d'une réalité misérable de la guerre révélée par les mots par des officiers et des combattants, contribue à une diffusion massive de ce qui aurait pu rester dans le seul contexte des tranchées<sup>1</sup>. Cette émergence, pour des raisons idéologiques, aboutit ainsi à la nécessaire prise de position de ceux qui sont considérés comme les professionnels du français, les écrivains, les professeurs et les linguistes. Ainsi, Maurice Barrès, malgré ses réticences à l'égard de ce nom qu'il trouvait déplaisant en tant qu'écrivain, finit par considérer qu'il est « admirable de spontanéité, de vérité farouche. Il est juste, hardi, fait image et l'on serait bien chétif de s'offusquer » (Barrès 1915). Il consacre donc un article de *L'Écho de Paris* au « poilu tel qu'il parle », à la suite d'un envoi d'un

---

1. Les lexiques de ces journaux sont en effet repris par les journaux comme *L'Opinion* ou *Le Temps*, ainsi que par le *Bulletin des armées de la république*, dans une volonté de mettre en évidence une unité linguistique du monde des tranchées, signe de l'unité nationale (Prochasson 2006, p. 123).

caporal, Henry Solus, docteur en droit<sup>2</sup>, avec ces appréciations sur cette langue orale, si éloignée de ses habitudes :

C'est imagé, très riche en pseudonymes ; cela rappelle par la couleur et la crudité le vieux français ; c'est jailli de la source vive.

C'est une feuille de l'herbier des tranchées qu'il nous envoie. Il a cueilli sur tige des mots qu'on ne reverra plus aux printemps prochains, des mots nés d'un caprice, d'une misère, d'une minute de vaillante gaité, et qui passent de bouche en bouche sans jamais se fixer.

Ce caractère spontané et immédiat, qui fascine l'écrivain, lui paraît comme le signe aussi de sa marginalité, dans une conception de la langue où seul l'écrit demeure. On mesure ainsi l'écart entre les recherches linguistiques menées par E. Gillieron, dont A. Dauzat est le successeur, ou celles de F. Brunot, n'hésitant pas à faire des enregistrements sonores en 1913, comme le faisaient aussi les linguistes allemands.

Cet article témoigne pourtant d'une attention nouvelle et générale, ce qui explique la parution de trois livres, celui du brancardier Claude Lambert, publiant, à Bordeaux en 1915, un dictionnaire, *Le Langage des poilus*, puis Lazare Sainéan, la même année, *L'Argot des tranchées d'après les lettres des poilus et les Journaux du Front*, et en 1916, le *Dictionnaire des termes militaires et de l'argot poilu*, publié par la maison d'édition Larousse. Ces trois publications correspondent à trois regards différents : le premier est un témoin ; le dernier, dans la lignée des dictionnaires de Larousse, veut réaliser un « objet à la fois d'actualité et d'utilité générale » (dictionnaire, avant-propos) à partir d'un dépouillement de dictionnaires, d'œuvres d'écrivains, de correspondances, de journaux et de conversations, mêlant écrit et oral. Il faut ajouter des photos et des gravures illustrant les définitions selon le principe habituel des dictionnaires de cette maison d'édition, à vocation encyclopédique.

2. H. Solus (1892-1981), témoin cité par Maurice Barrès, incorporé dans l'armée comme fantassin de 2<sup>e</sup> classe, devint plus tard professeur de droit spécialisé en droit colonial, cf. *Bulletin de la société de législation comparée*, oct./déc. 1981 (consulté en avril 2014 : [www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ridc\\_0035-3337\\_1981\\_num\\_33\\_4\\_3236](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ridc_0035-3337_1981_num_33_4_3236)).

Le livre de L. Sainéan relève davantage du savoir universitaire et académique. Son auteur, d'origine roumaine et installé à Paris depuis 1901, avait étudié à Paris de 1887 à 1889, puis était revenu dans son pays où il avait publié une *Histoire de la philologie roumaine* en 1892 et un *Dictionnaire universel de la langue roumaine*. Installé en France pour fuir l'antisémitisme, il s'est fait connaître comme philologue et s'était intéressé à la fois à Rabelais et à l'argot ancien<sup>3</sup>. C'est donc dans cette perspective qu'il s'intéresse à la langue parlée par les soldats dans les tranchées, dans une tentative d'analyse philologique d'une expression contemporaine du français, à la différence des sources anciennes précédemment étudiées. L'auteur affirme essayer de « tracer un tableau à peu près complet du mouvement actuel du vocabulaire parisien, en tant qu'il se reflète dans l'argot des tranchées », et il ajoute :

Source de vie intense et d'énergie nouvelle, la guerre actuelle ne laissera pas d'exercer une action féconde sur toutes les manifestations de la vie sociale. Parmi celles-ci, la plus vivante, le langage populaire parisien, en porte d'ores et déjà des traces de renouvellement. (Sainéan 1915, p. 9)

L'argot des tranchées n'est en effet qu'un fragment de l'argot parisien, et, celui-ci, la quintessence des éléments viables de toutes les époques, mais surtout des parlers professionnels et provinciaux de la première moitié du xix<sup>e</sup> siècle [...] l'argot parisien de nos jours, organe exclusif de toutes les basses classes de la capitale et de la France, représente réellement la seule langue vivante qui bat à l'unisson de l'âme populaire et qui reflète les transformations immédiates de la vie sociale. L'argot n'en est sous ce rapport que sa manifestation la plus récente. (Sainéan 1915, p. 60-61)

---

3. Il a en effet fait un commentaire philologique dans l'édition des œuvres complètes de François Rabelais, effectuée sous la direction d'Abel Lefranc en 1912 (Paris, Honoré Champion), et après la première guerre mondiale, a continué ses travaux sur Rabelais (*Le Langage de Rabelais* publié en 1922 par exemple). Mais avant 1914, il a aussi publié deux livres consacrés à l'argot : *L'Argot ancien* (1907) et *Les Sources de l'argot ancien* (1922), livres qui lui ont valu la réprobation de Gaston Paris, qui considérait que ce n'était pas un objet d'études pour un philologue (voir sur la conception de la philologie selon Gaston Paris, Bähler 2004).

Ce livre, effectué par un ancien professeur d'université et docteur ès lettres, selon la présentation sur la page de couverture qui en atteste ainsi le caractère sérieux, exprime ainsi plusieurs principes: 1/ l'argot des tranchées n'est qu'une variation de celui de Paris, avec de nouvelles insertions, parfois dues à des régionalismes comme *zigouiller*<sup>4</sup>; 2/ il s'agit d'envisager « la répercussion philologique des événements récents », en considérant qu'ils ont une influence sur la langue; 3/ Les sources sont écrites, lettres de poilus et journaux du front comme *L'Écho des marmites* et *Rigolboche*, dont Sainéan donne des extraits abondants à la fin de son livre (Sainéan 1915, p. 63-127).

L'auteur a donc la position du philologue, reconstituant par des sources écrites un état linguistique, dont l'intérêt vient de l'extrême contemporanéité et d'un terrain d'études permettant de mesurer le changement linguistique. Mais il considère aussi l'argot des poilus, non comme un état en tant que tel, mais comme une variante de la langue populaire de Paris, c'est-à-dire un français oral, qui puise son origine à Paris, mais, comme la langue écrite, est générale au territoire français, dans une négation des dialectes français repoussés à la marge. Cette position ne lui est pas propre, mais l'expression d'une conscience généralisée que les locuteurs de l'époque possédaient :

C'est le français populaire parisien, à côté du français de l'école, qui sert de modèle national. Au front il y a le français des officiers et celui des mobilisés cultivés, et le français parlé spontané, dans toutes ses variantes, dont l'une est hiérarchiquement dominante, celle des Parisgots délurés, qui va élaborer ce qu'on va appeler l'argot des poilus. (Rey 2007, p. 1095-1096)

Dans cette perspective, l'impact de la guerre, qui amène des confrontations d'usages linguistiques dans les tranchées, n'est pas une transformation et l'insertion d'une terminologie

---

4. « Le mot est à Paris un apport de la province : dans le Poitou, *zigouiller* signifie “couper avec un mauvais couteau, en faisant des déchirures comme avec une scie”, et dans l'Anjou *zigailier* c'est “couper malproprement, comme avec un mauvais outil, en déchiquetant”. On voit le chemin que ce mot du terroir a fait en s'acclimatant à Paris : du sens de “scier” ou de “couper la gorge”, “tuer avec le sabre ou la baïonnette”. En d'autres termes ce vocable a tout simplement passé des objets aux êtres humains » (Sainéan 1915, p. 15-16).

spécifique, c'est la généralisation de la variation orale parisienne, dont les écrits portent la trace. Aussi aucun des néologismes liés à l'évolution technique de l'armement n'est-il signalé<sup>5</sup>, alors même que certains figurent dans les documents donnés à la fin de son livre.

D'une certaine manière, il prolonge, avec plus d'érudition, l'article de Maurice Barrès, dans une volonté de rendre compte d'une expression spontanée de la langue, en la fondant historiquement et philologiquement et en signalant l'intérêt des savants pour une réalisation contemporaine et l'observation de l'immédiateté, par-delà l'idéologie exprimée dans les journaux.

Toutefois, la langue des soldats considérée comme un argot n'est pas sans soulever des questions : si un écrivain comme Barrès suppose sa disparition soudaine alors que L. Sainéan semble le fonder dans les réalisations populaires du français, les linguistes réunis dans la Société de linguistique, et spécialement Robert Gauthiot, linguiste et soldat, sont critiques à l'égard de l'étude de L. Sainéan (Gauthiot 1916, p. 7) :

À propos d'un livre récent de notre confrère M. Sainéan, M. Gauthiot parle de l'argot des tranchées. À proprement parler, il y a très peu d'argot des tranchées. Plusieurs des termes qui passent pour de l'argot des tranchées ont été rapportés de l'arrière à l'avant : ainsi dans le corps où sert M. Gauthiot, *poilu* est un mot venu de l'arrière, et le terme courant pour désigner le soldat est *bonhomme* (pluriel *bonhommes*). Le recrutement étant en partie régional, le parler diffère appréciablement d'un corps de troupes à un autre. Ce qui paraît dominer, surtout dans le corps où sert M. Gauthiot, qui se recrute en notable partie parmi les Parisiens, c'est l'argot parisien.

Robert Gauthiot, décédé en septembre 1916, et son collègue Marcel Cohen, lui aussi combattant sur le front, refusent donc l'existence spécifique d'un argot des tranchées, qui n'est pour eux qu'une variation provisoire de la langue orale parisienne, mélangée aux usages propres des militaires antérieurs à

5. À titre d'exemples, Alain Rey signale *grenadage*, *lance-flammes*, *lance-bombes*, *lacrymogène*, *gazer*, et tout le lexique lié à l'aviation, mots absents du livre de Lazare Sainéan. Le dictionnaire de Larousse en revanche les donne avec des photos à l'appui.

la guerre<sup>6</sup>. M. Cohen insiste aussi sur la diversité des pratiques lexicales selon les lieux, à la différence de ceux qui veulent présenter une unité factice. Enfin ils soulignent – de manière plus ou moins explicite – la nécessité d'une observation directe, le reproche implicite à l'égard de ceux qui prétendent proposer un inventaire de l'argot des tranchées étant méthodologique, mais surtout idéologique, car il repose sur l'écart entre les combattants et ceux qui sont restés à Paris.

Ces vives discussions de spécialistes se poursuivent pendant et au-delà de la guerre, par des articles dans des revues spécialisées mais aussi au spectre plus large, comme le *Mercur* de France, avec des reproches de méthodes sur l'utilisation de sources dont l'authenticité ne paraît pas prouvée<sup>7</sup>. La controverse porte principalement sur la caractérisation de la langue parlée dans les tranchées : argot spécifique, français avec quelques régionalismes ou mots de la caserne, usages mêlés comme les hommes se mêlent, néologismes propres ? Autant de points qui attisent les controverses, l'argot étant aussi considéré comme langue vulgaire, ne pouvant figurer parfois dans les journaux et signe d'un écart social. Il s'agissait donc, comme certains ont pu le dire<sup>8</sup>, d'usages propres aux combattants, qui les distinguaient

- 
6. Gauthiot 1916, p. 82 : « On m'a fait savoir que les combattants avaient une langue à eux, un idiome spécial (s'il vous plaît !), incompréhensible aux profanes de l'arrière de façon normale. Là-dessus, je dois l'avouer, j'ai été un peu inquiet, je me suis demandé s'il ne me manquait pas quelque chose pour être vraiment un poilu. Mais ça n'a pas duré. En effet, grâce à des gens de lettres zélés, qui gagnent de l'argent à parler avec sentiment de ceux qui se battent et qui protègent leur petite industrie de guerre, grâce à des journalistes dont je ne dirai rien pour rester en bons termes avec eux, les gens de l'arrière ont acquis une certaine connaissance de cette langue des tranchées et ils s'en font gloire, sans aucune discrétion d'ailleurs. Des messieurs distingués m'ont parlé de marmites, de cagnas, de gnôle, et des dames tout à fait bien m'ont quasiment invité à leur dire quels mectons on rencontre sur le front, comment nos héros se démerdent, comment les émules de Jeanne d'Arc envoient à la gare les ballots qui les canulent. Sur quoi, je me suis aperçu avec ravissement que je savais la langue des tranchées (une de plus !) et je leur ai mis, tant qu'ils ont voulu. »
  7. C'est le cas en particulier de Marcel Cohen qui reproche à Lazare Sainéan d'avoir utilisé comme source un roman et un feuilleton (Prochasson 2006, Roynette 2010, p. 44-53).
  8. C'est le cas de François Déchelette, affirmant l'existence d'une expression linguistique spécifique aux poilus (Déchelette 1918) : « Loin du clan des puristes, on trouve des poilus authentiques qui nient l'existence de l'argot poilu ; et les linguistes de l'arrière enregistrent avec joie cet aveu qu'ils croient autorisé. Ils ne se rendent pas compte que le poilu soutient ce paradoxe pour des motifs complexes ; il a honte de son patois – en

de « l'arrière », c'est-à-dire de ceux qui étaient loin des combats, autrement dit d'un sociolecte identitaire, repris ensuite par d'autres « à l'arrière », qui voulaient marquer une compassion et une participation à la guerre par la reprise d'usages linguistiques qui étaient ceux des combattants.

Il faut noter par ailleurs, qu'à part quelques notations dites grammaticales<sup>9</sup>, tout ce qui est relevé et commenté appartient exclusivement au lexique, avec toutes les catégories grammaticales (verbe, nom, adjectif, adverbes). Aucune notation phonétique, ni morphologique ni syntaxique, ni même rhétorique n'est donnée, attestant par là-même que les observateurs, linguistes ou non, ne considéraient pas qu'il s'agissait d'une langue au sens plein du terme, mais de créations lexicales reposant sur tous les procédés habituels de l'innovation lexicale. C'est d'ailleurs un état de fait qui se prolonge, les études syntaxiques ou stylistiques, par exemple sur la correspondance des poilus, n'étant que récentes<sup>10</sup>.

Parmi ces mots, ce sont évidemment les désignations des combattants qui suscitent le plus de commentaires: *poilu* et *boche*, représentant les deux pôles opposés des valeurs, l'un toujours positif alors que l'autre est négatif, avec des affirmations parfois hautement fantaisistes sur l'origine de l'un ou de l'autre, ou des considérations esthétiques, comme le montre l'article de M. Barrès<sup>11</sup>. Le nom *Boche* suscite des débats, L. Sainéan par exemple en faisant soit un dérivé de *caboche*, soit un croisement d'*Allemand* et de *boche*. D'autres en font une aphérèse d'*alleboche*, déformation d'*allemoche*,

---

quoi les deux ont tort du reste –, ou bien il veut cacher ce langage aux profanes de l'arrière », ou C. Lambert qui en fait une langue de circonstances (Prochasson 2006).

9. Sainéan, p. 127: dans un extrait d'un journal du front: « Partie grammaticale. *Mézigue*: Pronom personnel irrégulier exclusivement masculin: 1<sup>re</sup> personne *mézigue*; 2<sup>e</sup> *tongnasse*; 3<sup>e</sup> *sézigue* (pâteux). Pluriel: *leurs pommes*. *Nib*: Négation. Ex: *nib de rab*. *Maous*: Adjectif admiratif généralement suivi de pépère, soi-soi ou poi-poil ».
10. Voir par exemple l'article de Sonia Branca-Rosoff: « Conventions d'écriture dans la correspondance des soldats », *Mots, paroles de la Grande Guerre*, 24, septembre 1990, p. 21-37; plus récemment le projet Corpus 14 sous la direction d'Agnès Steuckardt (Université de Montpellier 3).
11. Voir sur les débats et les développements sur le nom *Boche* et les étymons fantaisistes qui ont été créés, Prochasson 2006, Roynette 2010, p. 17-52.

employé après la guerre de 1870. *Poilu* à l'inverse est synonyme de courage et de virilité, dans une construction à la fois sémantique et idéologique, largement diffusée dans les journaux (Roynette 2010, p. 24).

C'est dans ce contexte polémique et idéologique qu'apparaît l'œuvre de Dauzat, juste à la fin de la guerre, en 1918, avec un succès tel qu'une deuxième édition est faite en 1919. Son travail est l'aboutissement d'une enquête commencée en mars 1917 avec une adresse aux soldats dans le *Bulletin des armées de la République* pour demander une liste de mots « dont ils se servent ou qu'ils ont entendus eux-mêmes à l'exclusion des mots qu'ils ont pu lire dans un livre ou dans un journal » (Roynette 2010, p. 55). A. Dauzat s'intéresse donc d'abord à la langue parlée, à la différence de L. Sainéan, même s'il en demande auprès de ses correspondants des témoignages écrits, avec l'éventuelle distorsion que suppose la mise par écrit. À la suite des réponses et à la fin de son enquête en octobre 1917, il en conserve 195 sur plus de 200, les noms des témoins étant cités à la fin de son livre, ou à défaut leurs statuts quand ils souhaitaient rester anonymes (Dauzat 2007 [1918], p. 201-209). Ce souci du témoignage démontre le changement de perspective par rapport aux écrits précédents. Il ne s'agit plus de donner dans le pittoresque, ni de partir de sources écrites, mais de décrire, comme les dialectes ont pu l'être au siècle précédent, un état de langue parlée à partir « d'une consultation directe des intéressés » (Dauzat 2007 [1918], p. 37), documentation augmentée des articles de M. Cohen et de R. Gauthiot ainsi que du lexique tiré du *Journal du camp de Goettingen*. Dans cette perspective, le travail d'Albert Dauzat apparaît comme une étude beaucoup plus fondée scientifiquement, dans la lignée de ceux des dialectologues du XIX<sup>e</sup> siècle comme E. Gillieron ou des ethnologues Paul Sébillot et Arnold Van Gennep, tout en contribuant à la conscience qu'il existe une langue spécifique des tranchées, comme le souligne également le livre de Gaston Esnault, agrégé de grammaire, publiant en 1919 *Le Poilu tel qu'il se parle* (Roynette 2010, p. 69).

A. Dauzat aboutit ainsi à l'analyse de deux mille mots environ :

Un tiers environ est constitué par des termes d'argot parisien, un tiers par d'anciens mots de caserne (de France ou d'Algérie) et par des provincialismes, un tiers enfin par les créations de la guerre. (Dauzat 2007 [1918], p. 41)

Cette évaluation souligne le caractère nuancé et distancié d'A. Dauzat, qui montre à la fois la place du parler parisien et celle des casernes, mais affirme aussi l'autonomie de cette nouvelle forme d'expression, qui mérite en tant que telle d'être rassemblée :

N'y avait-il pas lieu de rassembler et de classer dans un herbier national – comme disait Gaston Paris pour les patois –, la flore vivante et pittoresque d'un langage qui se rattachera à tant de souvenirs glorieux et douloureux, avant qu'elle ne soit fanée au grand soleil de la paix? Nous avons l'occasion rare d'observer les contre-coups opérés sur le langage par le plus formidable conflit que l'histoire ait enregistré; nous pouvons observer, contrôler, saisir sur le vif les créations et les figures jaillies spontanément de la tranchée, du cantonnement, de l'hôpital, les résultats produits par le mélange des contingents, des armées, des races<sup>12</sup>.

Ce début permet ainsi de justifier l'objet de son enquête et de la légitimer, à la fois par la référence aux grandes enquêtes sur les patois, par le déroulé et les témoins et enfin par le contexte de cette langue spontanée, dont A. Dauzat souhaite conserver la trace, en montrant ainsi un même doute sur sa pérennité. Cette œuvre reconnue, même par G. Esnault qui affirme qu'« elle condense sous les meilleures disciplines linguistiques les résultats d'une enquête aux méthodes parfaites<sup>13</sup> », apparaît ainsi comme la première somme sur la langue des tranchées, hors de toute idéologie combattante, mais avec l'enthousiasme d'un linguiste qui assiste à la naissance de nouvelles formes.

12. Dauzat 2007 [1918], p. 38. Il faut noter la même métaphore de l'herbier que celle qu'utilise M. Barrès: il s'agit d'avoir la même attitude que le botaniste pour garder mémoire des formes de langage.

13. Esnault 1919, p. 29. L'entreprise de G. Esnault complète celle de Dauzat, et associe sources orales, écrites et littéraires. Sur la comparaison entre les deux méthodes et les deux livres, voir Prochasson 2006, Roynette 2010, p. 63-70.

## 2. L'approche d'Albert Dauzat

### 2.1. Philosophie du langage et argot de la guerre

Pourquoi s'intéresser à l'argot des tranchées et en particulier à la parole ? Ce n'est pas surprenant quand on lit *La Philosophie du langage*, ouvrage paru en 1917. A. Dauzat insiste sur plusieurs points : 1/ le primat de l'oral sur l'écrit dans une langue, 2/ Toute langue change et évolue continument de génération en génération, sans aucune possibilité de la fixer même par l'écriture. Le linguiste, à la différence du puriste, doit donc se borner à constater et à analyser les faits, 3/ le langage est un fait social, et en tant que tel « une formation collective, au même titre que la religion ou les institutions sociales<sup>14</sup> ».

Il se livre également, dans ce même ouvrage, à une réflexion sur les méthodes de la linguistique, en particulier avec un plaidoyer pour la notation phonétique et la nécessaire distance critique à l'égard des témoignages écrits, qui ne peuvent être qu'inexactes par rapport à l'observation directe et la notation par alphabet phonétique<sup>15</sup>. Grand admirateur d'E. Gillieron et de son *Atlas linguistique* réalisé à l'aide d'une enquête précise, il insiste sur l'importance de l'enquête et sur celle de l'interprétation<sup>16</sup>. Ce sont ces deux principes qui sous-tendent *L'Argot de la guerre*. Les modalités de collecte montrent cependant qu'il ne s'agit pas pour A. Dauzat d'une variation dialectale (par exemple celle du parisien parlé), mais d'une variation « sociale », car

14. Dauzat 1917, p. 22-23; il ajoute plus loin : « Chaque langage, à toute période de son histoire, exprime les conceptions intellectuelles correspondant à un état social donné, et constitue l'inventaire des connaissances – idées et objets – des hommes qui l'ont parlé. »

15. Dauzat 1917, p. 230-231. Voir également p. 239 : « L'enquête par correspondance doit être rigoureusement proscrite. Les correspondants n'ont aucune éducation phonétique [...]. Une enquête de seconde main s'opère par l'intermédiaire d'une multitude d'oreilles, qui, fussent-elles individuellement bonnes et suffisamment éduquées, entendront cependant différemment et fausseront l'ensemble des résultats. Enfin les correspondants auxquels on s'adresse (généralement l'instituteur, le curé ou le pasteur) ne sont pas originaires de la commune où ils habitent, et mélangent les formes de ce patois avec celui de leur pays d'origine – sans parler de l'influence de la langue littéraire si naturelle chez des gens plus instruits que leur entourage. »

16. Une partie de ses travaux ultérieurs portent d'ailleurs sur les dialectes et sur la reprise de cet atlas.

selon lui, « les mots ont une tendance à se spécialiser en raison du milieu social, car, suivant la profession, le genre de vie, les habitudes, un vocable, doué de plusieurs significations dans la langue générale, s'associe plus étroitement à l'une d'entre elles, pour tels individus et tels groupes » (Dauzat 1917, p. 19). Cette conception de la langue, qui fait dire à O. Roynette qu'A. Dauzat relève de la sociolinguistique, explique la question qui ouvre *L'Argot de la guerre* :

Quelle influence aura la guerre sur le langage? Une secousse aussi formidable, bouleversant aussi profondément et aussi longtemps la vie contemporaine, ne pouvait manquer de provoquer des répercussions sur l'instrument de la pensée. (Dauzat 2007 [1918], p. 43)

Le langage « instrument de pensée » (Dauzat 1917, p. 18), soumis continuellement aux facteurs internes et externes d'évolution, ne peut que se transformer et l'étude d'A. Dauzat est justement cette mise en évidence du changement dans un contexte et une période exceptionnels, et avec des témoins choisis rigoureusement. D'où l'écart par rapport à une étude dialectale, fondée nécessairement sur une enquête orale : il s'agit de voir aussi bien les changements, les créations, que la conscience du changement chez les locuteurs. Les néologismes sont donc le fonds de son œuvre, avec des hypothèses sur les sources qui sont ainsi décrites (Dauzat 2007 [1918], p. 44-46) :

- 1°) Influence des corps étrangers et coloniaux qui ont séjourné en France ;
- 2°) Influence de l'occupation allemande dans le Nord ;
- 3°) Captivité de nos prisonniers en Allemagne ;
- 4°) L'expédition des Dardanelles et surtout celle de Salonique.

L'interrogation porte d'une part sur les emprunts liés à ces sources, et sur leur degré d'implantation et de survie en raison des circonstances de guerre : il faut noter d'ailleurs que le titre du livre souligne cet effet de généralisation : argot de la guerre, et non des poilus, dans un effet de généralisation. La langue des combattants est de fait un terrain d'observation du changement linguistique.

Le livre d'A. Dauzat n'est donc pas un dictionnaire, contrairement à ce qu'a fait G. Esnault, mais un classement des phénomènes observés selon les principes édictés dans *La Philosophie du langage*, et héritiers des études linguistiques : s'il n'y pas d'étude phonétique en soi, puisque le corpus est écrit, on commence par les mots anciens et leur évolution, puis les mots nouveaux, qui correspondent aux emprunts et formations conscientes selon l'ordre du chapitre 2 du livre II de *La Philosophie du langage* ; ce sont ensuite les différentes modalités décrites théoriquement dans le même livre : emprunts dialectaux ou à d'autres langues ; facteurs internes d'évolution : changements de sens, ironie et métaphore ; changements de forme, altérations et abréviations de mots ; argots spéciaux.

C'est donc une mise à distance à l'aide des outils conceptuels de la linguistique et spécialement, de la lexicologie, de la sémantique, avec l'apport éventuel de l'étymologie et de la dialectologie ; l'étude a comme finalité de donner les contours linguistiques de ces nouveautés, et de les fonder dans les potentialités créatrices du langage, tout en menant une interrogation sur l'impact effectif d'un événement socio-politique comme la guerre.

## 2.2. *Qu'est-ce que l'argot de la guerre ?*

A. Dauzat ne pense pas que les innovations linguistiques qu'il observe soient générales au français, mais relèvent plutôt d'un « argot de la guerre ». Cette expression correspond, selon lui, aux usages d'un groupe d'hommes isolés comme l'étaient les soldats dans les tranchées. Il ne s'agit donc pas d'un usage dit populaire, mais plutôt d'une variation du français propre aux combattants, qui a eu un rôle identitaire. C'est ce qui est appelé dans *La Philosophie du langage*, une « langue spéciale », en marge de la langue générale, liée à une corporation professionnelle, un métier ou une bande comme celle des malfaiteurs et dont la formation se fait selon le procédé suivant :

Une langue spéciale est fonction de la profession. La communauté de métier, la similitude de vie créent une mentalité particulière, conditionnant des associations d'idées analogues.

[...] Les sens se restreignent dans la langue spéciale; chaque mot, susceptible de plusieurs significations, n'évoque plus que l'acception la plus fréquemment usitée, sans qu'il soit nécessaire de le déterminer. (Dauzat 1917, p. 131-132)

Les exemples de la philosophie du langage sont empruntés aussi bien à l'argot des malfaiteurs qu'au lexique des forestiers ou des marins. Cette variation n'est que lexicale, jamais phonétique ni syntaxique :

La profession et le genre de vie n'exercent d'influence que sur la dénomination des objets et des idées: les langues spéciales ne diffèrent de la langue générale que par le vocabulaire et les locutions, exceptionnellement et très peu par la morphologie et syntaxe, jamais par la phonétique. (Dauzat 1917, p. 133)

Cette remarque n'est pas sans incidence sur *L'Argot de la guerre*: l'utilisation de témoignages écrits, quoique non imprimés, s'explique par cette affirmation d'un sociolecte avant tout déterminé par le lexique, et non par des usages morphologiques et syntaxiques. Les analyses en conséquence ne peuvent que porter sur les expressions et les mots.

Cette sociologie d'usages linguistiques permet à A. Dauzat d'affirmer, contre ceux qui la contestaient – linguistes, combattants ou autres – l'existence d'un argot propre à la guerre. Il réfute en tout cas l'idée que l'argot puisse être un langage cryptique (Dauzat 2007 [1918], p. 52-53), mais il nie également une création *ex nihilo* :

Pendant les premiers mois de la guerre, des publicistes ont voulu nous faire croire qu'il s'était formé dans les tranchées une langue étrange et neuve sortie toute armée du cerveau de Mars; par une ironie qui n'était sans doute pas de très bon goût, et qui, en tout cas, a vivement irrité les intéressés, des « journaux du front », (sinon de l'arrière) ont étudié – je reprends leurs termes – la faune et les mœurs de ce bizarre animal qui a nom « poilu », en plaisantant avec les privations et les souffrances les plus sacrées de leurs camarades; des savants à lunettes, qui ne se sont jamais mêlés à la vie contemporaine, ont découvert sur le front l'argot parisien, qu'ils ont baptisé argot militaire, en déclarant créations de guerre, avec autant de naïveté que de sérieux, les mots et locutions qui couraient depuis dix ou vingt

ans sur les lèvres de Gavroche et de Mimi Pinson. (Dauzat 2007 [1918], p. 54)

On sent évidemment la pointe à la fois contre L. Sainéan et contre certains linguistes, mais surtout A. Dauzat veut montrer l'intérêt de ces usages pour le linguiste :

L'argot de la guerre n'est pas un phénomène extraordinaire ni une langue créée de toutes pièces. C'est autre chose et c'est beaucoup mieux : c'est la transformation de l'argot de caserne, profondément modifié par la vie guerrière, enrichi par les apports de l'argot parisien, des provincialismes de bonne frappe et de mots exotiques que nos troupes ont empruntés aux contingents coloniaux et étranger ou aux populations indigènes avec lesquelles ils ont été en contact dans des expéditions lointaines. Il est infiniment varié suivant le corps et les armes, suivant les secteurs et les régions ; il s'est renouvelé constamment depuis le début de la guerre ; il est en un mot mobile et changeant comme la vie elle-même. Et il présente les conditions les plus favorables pour étudier sous leurs multiples aspects les voyages, la vie, les luttes et les morts des mots qui rendent si attrayante la science du langage. (Dauzat 2007 [1918], p. 55-56)

Derrière les métaphores et la vivacité du propos, c'est un programme scientifique qui est exposé : une étude de la langue des soldats, comprise comme une variation du français fondée sur un usage propre aux casernes (donc déjà une langue spécialisée), mais renouvelée par des apports et des créations. Autrement dit, A. Dauzat ne veut pas la réduire à un dialecte, ni à des formes pittoresques et provisoires, mais en montrer à la fois les traits et l'intérêt pour les potentialités et les variations du français.

C'est donc d'abord une définition de ses limites et de ses fondements qu'il faut faire. Face aux querelles précédentes, il renvoie dos à dos les adversaires, en estimant que la base de cette variation linguistique est double : les usages précédents des casernes, et l'argot parisien. S'il dénomme cette « langue spéciale » du nom d'argot, il ne considère pas qu'il s'agit d'un facteur d'exclusion ni d'un phénomène à la marge. C'est en cela qu'il annonce l'analyse qu'en fait G. Roques :

La guerre de 1914-1918 constitue, à maints égards, un tournant important dans l'histoire de la langue et de la société française. Dans cette optique, on pourrait interpréter le phénomène « poilu » comme une tentative éphémère pour fondre dans la communauté nationale, à la faveur d'un mouvement d'unanimité patriotique, les patois affaiblis et liés à un monde en déclin et les « argots » devenus plus familiers<sup>17</sup>.

Ce sont justement ce brassage et ce mélange qui sont l'objet d'étude d'A. Dauzat. Il ne s'agit donc pas d'un français dégradé ou vulgaire, relevant de catégories en marges, mais bien plutôt d'un sociolecte, celui des combattants, comme celui des métiers franco-provençaux, auquel s'était intéressé précédemment A. Dauzat. On retrouve l'attitude de curiosité qui est la sienne face aux nouveautés, qu'il s'agisse de celles du langage ou des théories de tout ordre comme celles de la sociologie et de leur apport éventuel pour la linguistique (Dauzat 1917, p. 183-188; p. 253-262).

### 2.3. Les apports d'A. Dauzat

L'étude est donc à la fois une recherche des origines, et aussi des innovations classées selon les grandes catégories de la lexicologie, et apparaît ainsi fondatrice en marquant les grandes caractéristiques de cet « argot » : des mots venant des usages anciens de l'armée, depuis le xvii<sup>e</sup> siècle avec le verbe roupiller, en passant par la Révolution (*tapin*, *pékin*) jusqu'aux mots de caserne de la fin du xix<sup>e</sup> siècle et du début du xx<sup>e</sup> siècle<sup>18</sup>. À cela s'ajoutent des expressions du français populaire parisien, de l'argot des malfaiteurs ou des bouchers ou encore d'autres tirées du langage sportif<sup>19</sup>. A. Dauzat circonscrit ainsi la part de

17. Roques 1995, p. 153. Voir également son analyse sur les distinctions entre français parlé, dialectes, langue populaire et argot p. 153-155, et sa définition du « parler poilu », très proche d'A. Dauzat : « Le vocabulaire commun des troupes, relayé à l'arrière par le ballet permanent des permissionnaires, sans oublier les centaines de milliers de prisonniers en Allemagne, constitue le *parler poilu* », p. 155.

18. Dauzat 2007 [1918], p. 61-63, par exemple : *bancal*, *colon*, *capiston*, *garde-mites*, *pousse-caillou*, *fayot*, *tire-au-flanc*, *embusqué*.

19. Dauzat 2007 [1918], p. 65-70 : français populaire parisien : *boucler la lourde*, *en écraser*; *avoir les foies blancs*, *bousiller*; *retamé*, *godasse*; argot des malfaiteurs : *broquille*, *esgourdes*, *dabe*, *estourbir*, *surin*, *entraver*, *mouise*; langue sportive : *tacot*, *caisse à savon*; argot des bouchers (p. 175-176) : *lacsé*, *lo pé*, *lageopem*.

création effective à un tiers des termes qui lui ont été adressés par ses correspondants. Cette innovation est liée sans doute au vocabulaire technique, mais surtout aux procédés de néologie du français, que sont la dérivation, les composés et les changements de sens.

D'autres procédés sont signalés : les altérations et les changements de forme, de même que l'étymologie populaire (chapitre VI) et surtout les abréviations qui reposent sur l'écriture et qui, pour Dauzat, relèvent de nouveaux procédés liés à l'écrit. C'est en fait la siglaison, qui est effectivement un procédé récent que Dauzat date d'une trentaine d'années. Elle devient une composante de la langue militaire, mais est tournée en dérision par les soldats de l'armée : ainsi ALGP (Artillerie Lourde de Grande Portée) est compris comme « Artillerie de Luxe pour Gens Pistonnés », SBM (Secours aux Blessés Militaires) devient « Société du Bistouri Mondain ». C'est le *système D*, mais aussi d'autres créations qui donneront lieu plus tard à d'autres interprétations, comme le NPSF « Ne Pas S'en Faire » ou le PCDF (« Pauvres C... Du Front »). Ces créations donnent lieu à une liste, le lexique des initiales (Dauzat 2007 [1918], p. 211-212) avant le glossaire des termes relevés chez les correspondants. C'est aussi ce qu'A. Dauzat appelle « les argots spéciaux » : il s'agit là de termes relevant aussi bien de la cavalerie que des nouveaux engins de la guerre (automobiles, avions, télégraphe) ou encore des hôpitaux d'armée ; ils ne sont pas techniques, ce sont plutôt des appellations à valeur souvent hypocoristique, ou métaphorique, ou des abréviations. C'est dans cette partie de l'étude que l'on peut parler de français populaire, qui n'est pas une variation du français standard mais du français spécialisé dans le domaine militaire, avec des dénominations qui sont d'usage dans un milieu plus restreint : argot de métier autrement dit, qui touche certaines catégories de soldats.

Dans cet ensemble, certains points se dégagent : c'est d'abord la mise en évidence de l'adoption de régionalismes et d'emprunts à l'arabe dans une langue commune à des soldats venant de toutes les régions de France et des colonies, ce qui

est favorisé par la vie commune sur une durée longue. A. Dauzat y consacre un chapitre de son livre, donnant des exemples d'emprunt au lyonnais, aux dialectes de l'Ouest, au Nord, au Midi et terminant par les emprunts aux langues étrangères (italien, espagnol, anglais, arabe et même allemand<sup>20</sup>). Ce n'est en revanche pas une terminologie militaire : si les innovations techniques sont signalées, leurs dénominations ne sont vraiment traitées que quand elles donnent lieu à des appellations métaphoriques, hypocoristiques et non des termes techniques<sup>21</sup>.

Mais A. Dauzat n'hésite pas non plus à revenir sur des mots obligés : *poilu* et *boche* en font partie. Pour le premier, il signale son ancienneté, « mot de grognard » (Dauzat 2007 [1918], p. 71), puis répandu comme nom pour désigner « dans les casernes où prédominait l'élément parisien et faubourien, soit l'homme d'attaque qui n'a pas froid aux yeux, soit l'«homme» tout court » (Dauzat 2007 [1918], p. 71) et il fait référence à son propre témoignage de mobilisé en 1914. Contrairement à l'idée reçue de ses correspondants et de ses contemporains, ce n'est donc pas une innovation et Dauzat en situe même l'origine régionale dans la région parisienne et l'est. Toutefois il s'étonne de la « rapidité foudroyante » avec laquelle ce nom s'est répandu, doté d'une nouvelle valeur sémantique « le soldat combattant » par opposition à l'« embusqué », en l'attribuant à la force de l'image<sup>22</sup>. Cette même quête des origines et de l'histoire des mots apparaît pour *Boche* : ce n'est pas une recherche récente pour A. Dauzat qui rappelle s'en être préoccupé dès 1909 et susciter

---

20. Dauzat 2007 [1918], chapitre IV, p. 108-125 : lyonnais : *gnôle, gaspard* ; nord : *bistouille* ; ouest : *bourrin, tambouille, zigouiller* ; sud : *costaud, hostau, moco, pagaye, panard, tatane* ; italien : *nase, pignate* ; espagnol : *moutchiachou* ; anglais : *rider, come on, tank, go* ; allemand : *estourbir, chlof, frichti, capout, fritz, minenwerfer* ; arabe : *lascar, toubib, caoua, gorbi, bled, cabir*.

21. Voir en particulier Dauzat 2007 [1918], p. 88, les dénominations des batteries ou du casque de tranchée.

22. A. Dauzat s'amuse d'ailleurs des réticences des combattants, dont Gauthiot et Cohen, à utiliser ce terme : « le plus curieux, c'est que la nuance nouvelle n'a pas été goûtée au front et a plutôt continué à discréditer le mot dans les tranchées. Et voici *poilu* mis à l'index par [...] les «poilus» parce qu'il était devenu trop «civelot» au moment où il retournait à son origine : quel paradoxe et quel injuste retour de l'histoire des mots » (Dauzat 2007 [1918], p. 74).

l'interrogation d'un professeur agrégé<sup>23</sup>. Quant à son origine, il reprend celle de L. Sainéan, rapprochant *Boche* d'un tour *tête de boche* pour désigner quelqu'un de têtu, selon le préjugé courant qui attribuait aux Allemands un entêtement obtus. Mais il associe aussi à Allemand, qui aurait été altéré en *allemoche* puis *alleboche*, avant l'ellipse *boche*. L'explication ne lui semble pas complètement convaincante, puisqu'il s'interroge sur la relation *tête de boche* et *tête de caboche*. Recherche difficile, affirme-t-il, qui n'a pas abouti puisqu'il ne le pense pas antérieur aux dernières années du xix<sup>e</sup> siècle. Or, selon G. Roques, on trouve *Boche* au sens d'« alsacien », puis de « luxembourgeois », avant de signifier « allemand », dès 1867, aphérèse d'un usuel *alboche* depuis 1860. Ce même auteur signale aussi une *tête de boche* dès 1862 (Roques 1995, p. 156-157). Si la recherche n'a donc pas abouti, en revanche, l'intérêt du passage qui y est consacré est le parallèle entre le nom *Welsche* utilisé par les Allemands.

Mais A. Dauzat ne se contente pas de ces deux termes ; il isole aussi quatre autres mots : *pinard*, *barbaque*, *seringue* et *toto*, dont il montre les attestations antérieures à la période 14-18. La guerre n'est donc pas pour ces mots un déclencheur d'innovations, mais contribue à diffuser largement des usages. La recherche historique et dialectale associée à la lexicologie permet ainsi d'aller au-delà des émotions et de l'idéologie si prégnante dans les articles et les témoignages.

Il ne faudrait pourtant pas faire de cette œuvre une description strictement scientifique, dont les critères seraient similaires à ceux des dernières décennies. Outre une écriture souvent allègre, voire engagée ou plaisante, qui associe sérieux de la recherche et vivacité du propos avec une tonalité bien différente des actuels écrits de linguistes, il faut noter aussi des

23. La réaction d'A. Dauzat face à l'interrogation dudit professeur est d'ailleurs remarquable par son ironie face à ce critique ignorant ; elle démontre aussi la position du linguiste qui se doit de rassembler toutes les manifestations linguistiques sans réserve : « Il est souvent très utile, même pour les professeurs agrégés, d'interroger et d'écouter concierges et cuisinières. Le peuple reste notre grand maître de langage, tout comme à l'époque de M. de Malherbe, gentilhomme normand, allait s'instruire auprès des crocheteurs parisiens du Port au foin. » (Dauzat 2007 [1918], p. 78.)

développements étonnants sur la psychologie du soldat d'après son langage. Même s'il prend quelques précautions pour « ne pas perdre pied et s'égarer dans les nuages » (Dauzat 2007 [1918], p. 153), il termine le chapitre sur les changements de sens par des considérations générales sur le soldat, harassé et dans l'inconfort, attaché aux « petites joies », « raisonneur », « frondeur » et utilisant l'ironie comme un « héroïsme du langage », méprisant les femmes aux mœurs faciles, les gendarmes, les vantards et les menteurs. Ce tableau pittoresque, surprenant dans une étude linguistique, est en fait le justificatif de créations linguistiques, l'importance des termes de nourriture, ou des synonymes de *voler*. Il n'est pas propre à A. Dauzat et, d'une certaine manière, fait écho aux longs développements dans les journaux ou d'autres recensements lexicaux<sup>24</sup>. Il correspond également à l'affirmation de *La Philosophie du langage*, selon laquelle on ne saurait séparer langage d'une pensée et d'une culture : le langage révèle « l'âme de la race vive, imaginative, gouailleuse jusqu'au milieu des périls » (Dauzat 1917, p. 52). Mais il étonne dans une œuvre qui préfère l'analyse et l'interprétation scientifique, selon les principes des écoles de linguistique du début du xx<sup>e</sup> siècle. C'est le signe que cette étude est profondément inscrite dans son époque et de son idéologie<sup>25</sup>.

### 3. En guise de conclusion : que faire de Dauzat au début du XXI<sup>e</sup> siècle ?

Ce livre aurait pu disparaître dans une indifférence totale, d'autres tentatives pour décrire la langue des combattants ayant été faites ultérieurement. Ainsi *Le Lexique des termes employés en 1914-1918*, réalisé par le CRID et disponible sur Internet, propose un recensement sous la forme d'un dictionnaire avec

24. Voir l'introduction de Gaston Esnault (1920, p. 13 par exemple) qui vise entre autres la comparaison qu'avait fait Lazare Sainéan avec Gavroche (Sainéan 1915, p. 21 ou p. 45) : « Les soldats ne sont pas tous des gavroches parlant de la main gauche à jet continu ; et, comme le rire est le signe de la domination de l'esprit sur les choses, il est très vrai aussi que l'homme des tranchées sous le marmitage ne rit pas sempiternellement [...] »

25. Voir également les remarques d'Odile Roynette sur l'utilisation du possessif *nos* pour les combattants, qui montre la position (assez inévitable à la fin de la guerre) de Dauzat (Roynette 2010, p. 61-62).

des citations. Le livre d'A. Dauzat reste une source documentaire, citée abondamment, à côté d'autres dictionnaires. De fait, actuellement, il est désormais traité essentiellement par des historiens de la première guerre ou par des historiens de la linguistique. G. Roques par exemple s'y réfère en considérant qu'il a réuni un bon nombre de régionalismes comme *gnôle*, *bistouille*, *bourrin*, *tambouille*, *pagaille*, *panard*, *pastis* (Roques 1995, p. 157). Toutefois il cite encore davantage le livre de Gaston Esnault, *Le Poilu tel qu'il se parle*, parfois contre le *Trésor de la Langue Française*. Le dictionnaire « des termes populaires récents et neufs employés aux armées en 1914-1918 », publié en 1920, a évidemment un spectre plus large que celui de Dauzat, puisque, outre son propre témoignage de combattant, son auteur utilise aussi les graffitis des soldats dans les abris des guetteurs, à côté des romans publiés de 1916 à 1919. Sa perspective d'alors est celle du lexicographe et non d'une réflexion sur l'innovation: il est donc important pour une recherche des termes argotiques, d'autant qu'à la différence d'A. Dauzat, il ne nie pas l'obscénité ou la grossièreté éventuelle du langage des combattants et ses travaux ultérieurs sur l'argot français expliquent sa recherche de la langue parlée dans ses usages les plus divers. Deux témoignages donc, l'un dans une réflexion d'ensemble, l'autre dans un inventaire, et ces deux perspectives différentes explicitent l'intérêt que porte O. Roynette au second, considérant qu'il s'agit d'une « source majeure pour aborder les représentations langagières de l'expérience combattante » (Roynette 2010, p. 65). La pensée de linguiste est évidemment un document moins exploitable directement qu'un dictionnaire<sup>26</sup>, même si l'article de dictionnaire est aussi une interprétation. C. Prochasson (2006) considère, lui, que Dauzat est « davantage en quête d'exactitude que de vérité », donc plus proche d'un modèle scientifique, à la différence d'Esnault qui veut rendre compte d'une expérience de la langue des combattants.

26. Il faut cependant nuancer, puisque le chapitre 4 d'Odile Roynette (2010, p. 101-180), « Formes et genèses d'une langue de guerre », reprend le même classement que Dauzat (sédimentation des strates lexicales au XIX<sup>e</sup> siècle, « Héritages et créations en guerre », « Les mots des autres »).

Pourtant A. Dauzat a également participé aux combats, même s'il a été démobilisé en 1915 en raison de son état de santé, mais sa formation l'invite à plus de distance, même si son œuvre a assurément contribué à l'idée qu'il existe une langue spécifique des combattants, que seuls les témoins peuvent contribuer à collecter.

Document daté dans ses méthodes, sa pensée, *L'Argot de la guerre* doit-il seulement être traité comme un objet historique, l'un des nombreux écrits issus de la guerre? Quel intérêt autre que pour l'histoire tumultueuse de la linguistique peut-il présenter à notre époque? Les questions qui y sont posées restent toujours pendantes pour ceux qui s'intéressent au changement linguistique et sémantique: peut-on considérer qu'un événement politique de grande envergure, guerre ou autre événement, influe sur l'évolution linguistique? La langue des combattants est-elle une création éphémère, née du conflit ou reposant sur des usages plus anciens, destinée à disparaître ou introduite dans l'usage commun? Ces questions générales, souvent évitées en dehors de la sociolinguistique ou de quelques historiens de la langue, ne peuvent être résolues facilement. Mais le livre de Dauzat, qui apparaît comme l'étude d'un moment et d'un état linguistique, permet d'apporter quelques pistes, ne serait-ce que sur le maintien (dans la langue orale ou écrite) d'usages qu'il a analysés et décrits, ou sur l'évolution sémantique d'autres mots: quelle part d'entre eux sont toujours considérés comme familiers et quelle part d'entre eux se sont intégrés dans la langue standard? On peut penser que les nombreux corpus actuellement en cours de constitution et l'élaboration statistique permettront ce regard diachronique, jusqu'ici peu esquissé sur la langue du xx<sup>e</sup> siècle. De la même manière, les attestations, parfois rapides ou partielles d'A. Dauzat pour certains régionalismes, demanderaient assurément à être reprises, comme d'autres de ses conclusions<sup>27</sup>, à la lumière des travaux ultérieurs des dialectologues. Il semble bien que les distinctions actuelles entre variations diatopiques, diaphasiques et diastratiques

---

27. Voir à ce sujet les remarques de Pierre Rézeau (1995, p. 683-686 et p. 697-698).

permettraient de clarifier les frontières parfois floues entre usages dits populaires, français régional, langue de l'armée ou des différents corps de l'armée (marine, aviation...) pour une meilleure connaissance du français du xx<sup>e</sup> siècle.

La deuxième question, qui en découle, est celle de langue de guerre : R. Rémond dans son introduction à *l'Histoire de la langue française (1914-1945)* s'interroge ainsi sur le bornage temporel de ce volume :

Quel rapport entre la langue et la guerre, en dehors de quelques emprunts à la vie des tranchées ou des camps ? Ne serait-ce pas une survivance de cette histoire-bataille dont les historiens eux-mêmes ont depuis longtemps dénoncé l'étroitesse ou la malfaisance pour l'intelligence véritable des sociétés ? (p. 13)

Considérer qu'il existe une langue de guerre, n'est-ce pas participer à la mythologie de la langue des poilus telle qu'elle s'est constituée pendant la première guerre mondiale dans les débats que nous avons pu évoquer ? De fait, c'est le risque d'une telle étude que de mettre en évidence et de valoriser à l'excès les manifestations spontanées lexicales et discursives, pour des raisons externes à un système linguistique. Pourtant l'étude des manifestations linguistiques des combattants montre qu'il existe une communauté de locuteurs qui génèrent leurs propres normes linguistiques comme modèle identitaire et que la caractéristique de la période vient de leur extraordinaire diffusion par les médias et la littérature, ainsi que par les linguistes. Langue ou sociolecte ? A. Dauzat n'a pas eu comme projet de contribuer à la mythologie des poilus, même s'il y participe plus ou moins consciemment. Il a voulu faire un instantané, où il pouvait saisir la spontanéité et l'amalgame linguistiques qui s'opèrent dans la rencontre des locuteurs. C'est ainsi qu'il esquisse l'idée de contacts linguistiques entre Allemands et Français, outre ceux entre les alliés des Français. En ce sens, son œuvre garde un intérêt pour la linguistique du français comme témoin et analyse par un contemporain du changement sémantique.

Son entreprise exigerait assurément d'être prolongée un siècle après. L'absence de statistiques ultérieures empêche

de répondre à la question régulièrement posée : créations spontanées et éphémères ou changement linguistique de fonds ? L'actuel recensement des correspondances et des documents liés à la guerre invite à confronter les analyses d'A. Dauzat à d'autres productions. Les récents travaux sur le français du début du xx<sup>e</sup> siècle peuvent amener de nouvelles approches, en particulier sur la relation entre le français standard et celui qui apparaît dans la masse de documents auxquels nous avons désormais accès. C'est l'analyse critique de ces archives qui manque, en particulier en raison de réécritures possibles pour l'orthographe ou la syntaxe. Ces deux points en tout cas, comme la prononciation, sont absents de *L'Argot de la guerre* et, sans aucun doute, mériteraient également une analyse complémentaire. Ainsi pourrait-on alors s'interroger sur ce que sont ces manifestations linguistiques : usages lexicaux, mais à distinguer de la terminologie militaire, variation linguistique qui intègre aussi des usages morpho-syntaxiques, variations régionales ? Quelles relations avec le standard de l'époque ? Le français des poilus est-il un ensemble de variations ou a-t-il une identité propre ?

Enfin, si la « langue des poilus » a suscité un tel intérêt, qu'en est-il pour les combattants des autres nationalités ? Existe-t-il des équivalents de cette émergence linguistique dans les autres langues des combattants ? Y avait-il des phénomènes de contact ? La question est évoquée chez Dauzat dans son chapitre sur les emprunts, mais sans réponse autre que celle de quelques calques ; les travaux français sur la première guerre mondiale ne s'intéressent qu'aux pays francophones, même si l'on sait que l'enquête de Dauzat se fonde sur un précédent helvète, mené par la Société suisse des traditions populaires et que le journal allemand, *Lustige Blaetter*, avait demandé à ses lecteurs de lui transmettre des témoignages d'usages des combattants au front. Une comparaison permettrait sans doute de dégager les incidences linguistiques d'une guerre. Le livre d'A. Dauzat reste très prudent sur la question, mais l'éclairage sémantique, dialectal et lexicologique qu'il porte sur le lexique des

combattants et qui dépasse les querelles de son époque invite à la recherche sur le français de la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle et sur l'impact linguistique de la première guerre mondiale.

### Bibliographie

Antoine, Gérald et Martin, Robert (dir.), *Histoire de la langue française, 1914-1945*, Paris, CNRS, 1995.

Bähler, Ursula, *Gaston Paris et la philologie romane*, Genève, Droz, 2004.

Barrès, Maurice, « Le poilu tel qu'il parle », *L'Écho de Paris*, 23 janvier 1915.

Branca-Rosoff, Sonia, « Conventions d'écriture dans la correspondance des soldats », *Mots, paroles de la Grande Guerre*, 24, 1990, p. 21-37.

Cohen, Marcel, « Compte-rendu de séances », *Bulletin de la société de linguistique*, t. 20, 64, 1916, p. 75-82.

Dauzat, Albert, *L'Argot de la guerre d'après une enquête auprès des Officiers et Soldats* [1918], avec une préface d'Alain Rey et une introduction d'Odile Roynette, Paris, Armand Colin, 2007.

—, *La Philosophie du langage*, Paris, Flammarion, 1917.

Déchelette, François, *L'Argot des poilus. Dictionnaire humoristique et philologique du langage des soldats de la Grande Guerre de 1914. Argots spéciaux des aviateurs, aérostiers, automobilistes, etc...*, Paris, Jouve et Cie, 1918.

Esnault, Gaston, *Le Poilu tel qu'il se parle*, Paris, Bossard, 1919.

Gauthiot, Robert, *Bulletin de la société de linguistique*, t. 20, 64, 1916, p. 7 et p. 75-83.

Hazard, Paul, « La langue française et la guerre. I- La figure des mots », *Revue des deux mondes*, 56, 1920, p. 580-589.

Lambert, Claude, *Le Langage des tranchées. Petit dictionnaire des tranchées*, Bordeaux, Imprimerie du Midi, 1915.

Lanly, André, *Le Français d'Afrique du Nord (Algérie-Maroc)*, Paris, Puf, 1962.

- Paveau, Marie-Anne, *Le Langage des militaires. Éléments pour une ethnoлингistique de l'armée de terre française*, thèse de doctorat, Université Paris-Sorbonne, 1994.
- Prochasson, Christophe, « La langue du feu. Science et expériences linguistiques pendant la première guerre mondiale », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 53/3, 2006, p. 122-141.
- Rézeau, Pierre, « Les variétés régionales du français de France », dans G. Antoine et R. Martin (dir.), *Histoire de la langue française, 1914-1945*, Paris, CNRS, 1995, p. 677-714.
- Rey, Alain, *Mille ans de langue française*, Paris, Perrin, coll. « Dire la guerre », 2007, p. 1095-1101.
- Roques, Gilles, « Les argots entre les deux guerres », dans G. Antoine et R. Martin (dir.), *Histoire de la langue française, 1914-1945*, Paris, CNRS, 1995, p. 153-168.
- Roynette, Odile, *Les Mots des tranchées. L'invention d'une langue de guerre 1914-1919*, Paris, Armand Colin, 2010.
- Sainéan, Lazare, *L'Argot des tranchées d'après les lettres des poilus et les journaux du front*, Paris, Boccard, 1915.

## COMITÉ SCIENTIFIQUE

Hava BAT-ZEEV SHYLDKROT (Université de Tel Aviv)  
Françoise BERLAN (Université Paris-Sorbonne)  
Mireille HUCHON (Université Paris-Sorbonne)  
Peter KOCH (Universität Tübingen)  
Anthony LODGE (Saint Andrews University)  
Christiane MARCHELLO-NIZIA (École Normale Supérieure-LSH, Lyon)  
Robert MARTIN (Université Paris-Sorbonne/Académie des inscriptions  
et belles-lettres)  
Georges MOLINIÉ (Université Paris-Sorbonne)  
Claude MULLER (Université Bordeaux 3)  
Laurence ROSIER (Université Libre de Bruxelles)  
Gilles ROUSSINEAU (Université Paris-Sorbonne)  
Claude THOMASSET (Université Paris-Sorbonne)

## COMITÉ DE RÉDACTION

Claire BADIOU-MONFERRAN (Université Paris-Sorbonne)  
Michel BANNIARD (Université Toulouse 2-Le Mirail)  
Annie BERTIN (Université Paris 10-Nanterre)  
Claude BURIDANT (Université Strasbourg 2)  
Maria COLOMBO-TIMELLI (Université degli Studi di Milano)  
Bernard COMBETTES (Université Nancy 2)  
Frédéric DUVAL (Université de Metz)  
Pierre-Yves DUFÉU (Université Aix-Marseille 3)  
Amalia RODRIGUEZ-SOMOLINOS (Universidad Complutense de Madrid)  
Philippe SELOSSE (Université Lyon 2)  
Christine SILVI (Université Paris-Sorbonne)  
André THIBAUT (Université Paris-Sorbonne)

## COMITÉ ÉDITORIAL

Olivier SOUTET (Université Paris-Sorbonne), Directeur de  
la publication  
Joëlle DUCOS (Université Paris-Sorbonne-EPHE), Trésorière  
Stéphane MARCOTTE (Université Paris-Sorbonne), Secrétaire de  
rédaction  
Thierry PONCHON (Université de Reims Champagne-Ardenne), Secrétaire  
de rédaction  
Antoine GAUTIER (Université Paris-Sorbonne), Diffusion de la revue



# Table des matières

Présentation	
<b>Olivier SOUTET</b> .....	7
Les traductions espagnoles de Végèce et Frontin au xv <sup>e</sup> siècle. Questions de lexique	
<b>Hélène BIU</b> .....	13
Mots de guerre et guerre de mots chez Vigny : « Je m'en lave les mains, lavez vos noms »	
<b>Sophie VANDEN ABEELE-MARCHAL</b> .....	41
<i>L'Argot de la guerre</i> d'Albert Dauzat, un siècle après	
<b>Joëlle DUCOS</b> .....	63
La première guerre mondiale et les langues régionales en France	
<b>Aviv AMIT</b> .....	89
L'évolution de la langue militaire allemande après 1918	
<b>Gérard REBER</b> .....	107
Le croate et le serbe entre deux terminologies militaires	
<b>Samir BAJRIĆ</b> et <b>Dubravka SAULAN</b> .....	125
Résumés / Abstracts .....	143

